

# Mesures de restriction des usages de l'eau définies par l'arrêté préfectoral n°DDTM/SER/2026-140-0001 du 20 mai 2026

**Usages généraux : arrosage des espaces verts, potagers et stades,  
usage des piscines, forages, etc.**

## Niveau de gestion de la sécheresse

Niveau de restriction le plus élevé par commune

- Crise
- Alerte renforcée
- Alerte
- Vigilance
- Absence de mesure

